



## L'ONG CESAL RECRUTE UN·E CONSULTANT·E POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉCOLE D'ARTIVISME POUR LES FEMMES SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE, LES DROITS HUMAINS ET L'ENVIRONNEMENT

<b>Poste :</b>	Consultant·e pour la conception et la mise en œuvre d'une École d'Artivisme (activisme social à travers l'art) comme mécanisme d'autonomisation des femmes et de dialogue communautaire.
<b>Lieu de travail :</b>	Communes de Thiotte et Anse-à-Pitres, département du Sud-Est.
<b>Assistance technique :</b>	<p>Dans le cadre du renforcement de la participation citoyenne, de la promotion des droits des femmes et de la protection de l'environnement dans le Sud-Est d'Haïti, CESAL souhaite mettre en place une <b>École d'Artivisme</b> destinée aux jeunes filles et femmes de Thiotte et d'Anse-à-Pitres.</p> <p>Cette activité vise à utiliser l'art comme <b>outil de prise de parole, de sensibilisation communautaire et d'incidence sociale</b>, en abordant des thématiques telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'égalité de genre et l'accès équitable aux opportunités,</li> <li>• les droits humains des femmes,</li> <li>• le rôle des femmes dans la protection de l'environnement,</li> <li>• l'écoféminisme comme approche intégrée entre justice sociale et justice environnementale.</li> </ul> <p>L'École d'Artivisme s'inscrit dans une logique de <b>participation citoyenne active</b>, de <b>dialogue communautaire</b> et de <b>changement social</b>, en créant des espaces sûrs où les femmes peuvent analyser leur réalité, formuler des messages et les diffuser à travers des expressions artistiques.</p> <p>Le/la consultant·e agira comme <b>facilitateur·trice du processus de formation et de création</b>, et comme garant·e de la <b>qualité méthodologique et participative</b> de l'École d'Artivisme.</p> <p>Le travail se fera en étroite collaboration avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'équipe CESAL,</li> <li>• les organisations communautaires locales,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les autorités locales et les établissements scolaires.</li> </ul> <p>Une attention particulière sera portée à l'<b>approche genre</b>, à l'<b>inclusion sociale</b> et au <b>suivi-évaluation</b> des résultats.</p> <p>Avec l'appui de la cheffe de projet et du coordinateur du projet, le/la consultant-e devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir et mettre en œuvre une méthodologie de formation théorique et pratique en artivisme, adaptée au contexte local.</li> <li>- Former les femmes participantes aux concepts clés de l'artivisme, de l'activisme social, des droits humains, de l'égalité de genre et de l'écoféminisme.</li> <li>- Accompagner les participantes dans la co-construction de projets artistiques porteurs de messages sociaux et environnementaux.</li> <li>- Faciliter des espaces de réflexion collective et de dialogue communautaire autour des thématiques abordées.</li> <li>- Appuyer l'organisation d'un festival communautaire d'artivisme pour la présentation publique des œuvres.</li> <li>- Coordonner la restitution des productions artistiques dans les lycées de Thiotte et d'Anse-à-Pitres, accompagnée de discussions avec les adolescents.</li> <li>- Proposer et utiliser des outils de suivi-évaluation pour mesurer la participation, la portée et les effets de l'activité.</li> <li>- Produire un rapport final incluant les résultats, les bonnes pratiques, les défis rencontrés et des recommandations.</li> </ul>
<p><b>Plan de travail :</b></p>	<p>L'École d'Artivisme se déroulera sur une durée de <b>trois mois</b> et comprendra les étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Phase préparatoire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identification et mobilisation des groupes de femmes.</li> <li>○ Adaptation des contenus pédagogiques au contexte local.</li> </ul> </li> <li>2. <b>Phase de formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sessions théoriques sur l'artivisme, les droits des femmes, l'égalité de genre et l'écoféminisme.</li> <li>○ Ateliers pratiques de création artistique (écriture, arts visuels, performance, etc.).</li> </ul> </li> <li>3. <b>Phase de création et d'accompagnement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement de projets artistiques individuels et collectifs.</li> </ul> </li> </ol>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accompagnement méthodologique et artistique des participantes.</li> </ul> <p><b>4. Phase de restitution et de dialogue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation d'un festival communautaire d'artivisme.</li> <li>○ Présentation des œuvres aux autorités locales, à la société civile et au grand public.</li> <li>○ Reproduction des activités dans les lycées nationaux.</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 30 femmes formées aux outils de l'artivisme et de l'activisme social.</li> <li>- Des productions artistiques portant des messages clairs sur l'égalité de genre et la protection de l'environnement.</li> <li>- La participation d'au moins 300 personnes aux événements publics de restitution.</li> <li>- Des espaces de dialogue communautaire renforcés entre femmes, jeunes, autorités locales et société civile.</li> <li>- Une sensibilisation accrue des adolescents et adolescentes aux droits des femmes et à la responsabilité environnementale.</li> <li>- Un rapport final documentant le processus et les impacts de l'École d'Artivisme.</li> </ul>
<p><b>Profil recherché :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimum 5 ans d'expérience dans les domaines de l'artivisme, de l'activisme culturel, du genre, des droits humains ou de la participation citoyenne.</li> <li>- Expérience avérée dans la facilitation de processus participatifs et de formations communautaires.</li> <li>- Connaissance des approches genre, écoféminisme et justice sociale.</li> <li>- Capacité à travailler avec des organisations communautaires et des publics féminins.</li> <li>- Excellentes compétences en animation, communication et rédaction de rapports.</li> </ul>
<p><b>Offre financière :</b></p>	<p>Les candidat-e-s doivent soumettre une <b>proposition financière détaillée</b>, précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les <b>honoraires professionnels</b> du/de la consultant-e ;</li> <li>• Les éventuelles <b>dépenses opérationnelles</b> liées à la mission (le cas échéant), avec une <b>ventilation des coûts unitaires</b> ;</li> <li>• Le coût total de la consultation.</li> </ul> <p>Le paiement sera effectué en <b>quatre (4) versements</b>, selon les modalités suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>25 % à la signature du contrat</b>, après validation par CESAL du plan de travail détaillé ;</li> <li>2. <b>25 % après la phase de formation théorique</b>, sur présentation d'un rapport intermédiaire validé par CESAL ;</li> </ol>



	<p>3. <b>25 % après la réalisation du festival communautaire d'artivisme et des restitutions dans les lycées</b>, sur validation des livrables correspondants ;</p> <p>4. <b>25 % à l'approbation du rapport final</b>, incluant les résultats, les outils développés, l'analyse du processus et les recommandations.</p> <p>Tout paiement sera conditionné à la validation des livrables par CESAL.</p>
<p><b>Propriété intellectuelle :</b></p>	<p>Tous les documents, supports pédagogiques, contenus artistiques, outils méthodologiques, rapports et matériels produits <b>spécifiquement dans le cadre de cette mission</b> seront considérés comme la <b>copropriété de CESAL et du projet</b>, et pourront être utilisés, reproduits et diffusés par CESAL et ses partenaires institutionnels à des fins non commerciales, dans le cadre de leurs activités de coopération, de formation et de plaidoyer.</p> <p>Les productions artistiques réalisées par les participantes resteront la <b>propriété morale de leurs autrices</b>, tout en accordant à CESAL une <b>licence d'utilisation non exclusive, gratuite et illimitée dans le temps</b>, pour la diffusion, l'exposition et la reproduction à des fins éducatives, communautaires et de sensibilisation, avec mention des autrices lorsque cela est possible.</p> <p>Le/la consultant-e conserve la propriété intellectuelle de ses <b>outils, méthodes et contenus développés antérieurement à la mission</b>. Toutefois, il/elle accorde à CESAL une <b>licence d'utilisation non exclusive</b> de ces ressources lorsqu'elles sont intégrées aux activités de l'École d'Artivisme.</p> <p>Aucune information, donnée ou production issue du projet ne pourra être utilisée à des fins commerciales ou diffusée à des tiers sans l'accord préalable écrit de CESAL.</p>
<p><b>Dépôts de dossiers :</b></p>	<p>Les candidats doivent envoyer à CESAL leur offre financière et technique, comprenant les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CV personnel mettant en évidence l'expérience acquise dans des projets similaires.</li> <li>- Deux références professionnelles avec coordonnées (adresses électroniques).</li> <li>- Proposition technique et financière indiquant les honoraires des consultants et la ventilation des coûts (prix unitaire).</li> </ul> <p>Les intéressés sont priés de faire parvenir un dossier complet par courriel portant la mention « Consultants plan d'incidence politique pour les jeunes sur les droits humains et l'emploi », avant le 12 avril 2026 aux adresses suivantes : <a href="mailto:francesca.grazioli@cesal.org">francesca.grazioli@cesal.org</a> et <a href="mailto:recrutement.haiti@cesal.org">recrutement.haiti@cesal.org</a>.</p> <p><b>NB : Seuls les candidats dont le profil aura été retenu à l'issue de la présélection seront contactés pour les étapes suivantes du processus de sélection.</b></p>